

Compte rendu du CSAL "emplois" 15 mai 2025



Le CSAL "emplois" a eu lieu en mai cette année, la faute à une instabilité gouvernementale entraînant un décalage dans le calendrier des instances. Afin de montrer notre désaccord quant à la politique de suppression des emplois de l'administration, la première réunion a été boycottée par l'intersyndicale de la DISI Grand Est.

L'instance s'est finalement tenue le 15 mai 2025.

Volet "Emplois"

Pour l'année 2025, et suite à la loi de finances, la DGFIP prends son quota de suppression d'emploi annuel, notre administration perd donc **550 ETP**.

L'année 2025 voit aussi un jeu de transfert de missions entre administrations. Ces échanges sont accompagnés des emplois correspondants, provoquant un solde positif après transferts de 198 emplois. La DGFIP modère ainsi la variation négative aboutissant à un résultat de -352.

Au plan local, le solde appliqué à la DISI Grand Est est nul pour cette année, mais la direction se livre à une série de mouvements d'emplois entre les services.

Commentaire de la CFTC : la fuite des emplois continue à la DGFIP ! Depuis 2014, les agents subissent ces suppressions : moins de personnel, plus de mission et de tâches ! Cumulez ces suppressions avec le manque d'attractivité, les départs à la retraite, la dette technologique des services informatiques... La gestion des ressources humaines à la DGFIP devient, pardon, EST un casse-tête permanent, et rien n'est fait pour aider les agents dans leur travail, ces agents qui au plan national ne sont plus considérés que comme une notion comptable.

Au plan local, les nouvelles missions s'accumulent, mais la balance départs/arrivées est nulle. Alors la direction déshabille un service pour fournir un autre...

Point sur la fin de la gratuité des fluides pour les logements de fonction des gardiens concierges.

Dans le cadre de leur fonction, les gardiens concierges des bâtiments de la DGFIP bénéficient d'un logement de fonction. Suite à une note de la centrale, désormais, les gardiens concierges devront payer eau, gaz et électricité.

Commentaire de la CFTC : dans la série des économies de bout de chandelle, l'administration racle les fonds de tiroir. Cette suppression d'un avantage acquis qui ne va pas rapporter grand-chose, et qui va générer certainement plus de travail à gérer est l'image d'une mesquinerie sans considération des personnels. La fonction de gardien concierge est accompagnée de sujétions difficiles : astreintes, ronde de nuit, sécurité... Et la mise en place de cette mesure est ... laborieuse...complexe...
À l'unanimité, les organisations syndicales votent contre cette mesure.

Points Divers abordés

- Le service DEVOPS fait actuellement face à une surcharge de missions : nouvelles applications récemment entrées dans le périmètre du service, expérimentation ordonnanceur AIRFLOW, multiplication des interlocuteurs provoquant de la confusion... Et la création de l'annexe du service à l'ESI de METZ est trop récente pour pouvoir absorber le surplus de tâches.
- La direction répond qu'elle est au courant de cette situation et que malgré toute l'expertise acquise par le service DEVOPS de Strasbourg, elle demande à la centrale de stopper les attributions de nouvelles applications. La direction insiste sur le fait qu'elle reste à l'écoute des chefs de service sur la situation.

Commentaire de la CFTC : nous restons vigilants sur ce point, le service DEVOPS est mis régulièrement en avant, et nous devons garder un œil attentif sur les conditions de travail des personnels.

- Quelles sont les dernières nouvelles concernant les projets de la communauté urbaine de Strasbourg concernant l'implantation d'un éventuel parking silo sur le site de l'ESI de Strasbourg ?
- Le DISI participera à une réunion avec la CUS et un architecte le 3 juin prochain. Cette réunion portera sur ce sujet.

Commentaire de la CFTC : nous attendons avec impatience les informations qui résulteront de cette réunion. Elles permettront de mettre un terme à des années de suppositions.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

- Il semble que certains services ne tiennent pas de réunion DUERP officielle.
- La direction précise que le DUERP est révisé tous les ans, mais 2025 est une année de révision "légère", sans obligation de réunion pour chaque service. Bien sur, le DUERP subit tout de même une révision.

Commentaire de la CFTC : les révisions, même "légères" doivent être communiquées aux agents pour leur permettre d'apprécier.

Agenda

- Prochain CSAL et CSAL/FS : 1 et 2 juillet
- Journée d'accueil des arrivants à la DISI GE : 3 septembre 2025

Nous sommes présents pour porter vos demandes auprès de la direction et dans toutes les instances, n'hésitez pas à faire appel à nous.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (quand nous avons les réponses...)

